

Si les services publics sont partie prenante du marché, le citoyen ne devient-il pas un client de la République ?

Respectable Loge Intersection, Orient de Paris 2, Région 12

Mots-clefs : Service public, Droits individuels, Liberté, Économie de marché, Émancipation

Cette question récurrente est souvent insoluble car elle articule trois niveaux de raisonnement :

- de manière théorique elle confronte deux notions *a priori* contradictoires : le marché qui délivre des biens et des services à chacun selon sa capacité monétaire et les services publics qui délivre à tous des biens et des services selon leur besoin et non leurs moyens ;

- de manière conjoncturelle (économique) elle renvoie à un processus d'avancé du marché et corrélativement de recul des services publics, dessinant une société où les inégalités seraient croissantes et où les services publics ne répondraient plus aux besoins auxquels ils devraient normalement répondre, ce que la crise du coronavirus a semblé mettre en exergue ;

- de manière culturelle et politique. Du fait de notre histoire (lien à l'État), nous pouvons être considérés et nous nous percevons comme **Le pays des services publics**. La question des services publics renvoie alors à notre identité et à notre culture, à un moment où ces dernières semblent fortement remises en cause.

Le marché avance avec l'individu

Comme le suggère la question, il est de bon ton de considérer – particulièrement en France – que nous vivons dans une période où il y aurait effectivement une avancée du marché et donc un recul des services publics et donc de l'État. Et que cette situation est « anormale », voire le fruit d'une stratégie « cachée » portée par le néo-libéralisme et qu'il serait donc nécessaire d'y remédier dans une forme de retour en arrière. Bref : « c'était mieux avant » et il serait urgent d'y retourner. Même si cette analyse est grandement partagée rien n'est moins sûr et les humanistes que nous sommes doivent y regarder de plus près.

Car en réalité, **ce n'est pas vraiment le marché qui a avancé** (et qui aurait été « imposé » par une force supérieure ...) mais c'est plutôt l'individu. Et comme le rappelle Marcel Gauchet, ce qui explique réellement la période qui s'est ouverte dans les années 1970 c'est que **l'individu s'est détaché des vieilles logiques collectives que sont les religions et les idéologies** (qui sont en réalité des formes religieuses d'un point de vue anthropologique) comme cadre de construction de lui-même pour entamer une longue marche de son émancipation et de son autonomie. Pendant longtemps il a fait l'histoire de la conquête de sa liberté, désormais il doit faire celle de l'usage de cette liberté. Ainsi, nos sociétés sont devenues plus individuelles (et non forcément individualistes ...) en ce que, désormais, les individus vont d'abord chercher à se constituer eux-mêmes avant, éventuellement, de se mettre au service d'un collectif et dont ils ne seront plus les obligés permanents.

Or, pour réaliser cette constitution de lui-même (cette autoconstitution) et plus encore dans un monde économique, l'individu n'a pour l'instant rien trouvé de mieux que le mécanisme de l'économie de marché qui, effectivement, permet à la fois de valoriser économiquement chacune et chacun tout en permettant une coordination générale et collective qui soit souple et qui s'adapte en permanence à son environnement.

C'est ainsi qu'au fur et à mesure que l'individu avance, le marché progresse et lui permet de se valoriser économiquement. A cet égard, l'émergence – voire l'envahissement - des réseaux sociaux dans nos vies quotidiennes en est tout à fait convaincante : c'est une forme d'économie de marché qui s'étend désormais aussi aux relations sociales et affectives, où l'individu est valorisé en permanence et où il peut échanger et « contracter » avec qui il veut et sans avoir à en rendre compte à une autorité supérieure.

La République comme le marché sont portés par les droits individuels

Ainsi, il n'y a nul complot dans l'avancée du marché comme on peut le constater dans nos sociétés mais, au contraire, une logique qui n'est peut-être pas immédiatement transparente mais qui peut être

directement reliée à un fait anthropologique ou culturel qui nous est désormais évident : c'est **l'avancée des droits individuels qui conditionne l'avancée de l'économie de marché.**

Et c'est pourquoi malgré toutes ses imperfections et les déséquilibres qu'il engendre violemment (bulles spéculatives, pollution, accroissement des inégalités), l'économie de marché n'a pas été renversée au profit d'un autre système parce que son fondement - l'avancée des droits individuels dans un monde économique - est plus fort que ses défauts.

Cet état de fait doit nous interroger en tant qu'humanistes et nous oblige également à prendre parti dans un débat où nous devons d'abord écarter les faux semblants. Si l'on veut questionner l'économie de marché, il faut d'abord reconnaître l'avancée des droits individuels qu'elle permet en ce qu'ils constituent un progrès non négociable et nous en porter garants.

Dans ces conditions il faut donc se féliciter de l'avancée constatée de l'économie de marché dans l'organisation de nos sociétés. Car cette avancée, c'est d'abord celles **des droits individuels** qui la sous-tendent et c'est donc **un signe de l'émancipation des individus**. C'est aussi ça et c'est même d'abord ça la République : la garantie continue des droits individuels et de leur progression.

Mais en même temps nous devons également reconnaître que l'émancipation permise par la défense de ces droits doit également aller de pair avec une prise en compte des déséquilibres qui accompagnent nécessairement l'avancée de l'économie de marché. C'est tout le sens du combat écologique : que vaudrait un monde économique qui à force de remettre en cause l'équilibre écologique finirait par revenir sur les droits individuels ? Il en va de même pour la question de la prise en compte nécessaire de l'Histoire : **que vaudrait un monde où à force de ne voir que les droits individuels on en oublierait également qu'ils doivent permettre la constitution de droits collectifs qui en retour les garantissent** ? Enfin, que vaudrait un monde où l'avancée des droits individuels feraient oublier qu'ils sont également le produit d'une Histoire qu'on ne peut pas réécrire voire même effacer sauf à vouloir être obligé de la revivre ?

Pour une réforme républicaine de l'État

Ce sont à travers ces questions-là et les réponses à y apporter que notre République restera ce qu'elle a toujours été et ce qu'elle doit continuer à être : le cadre dans lequel l'avancée des droits individuels et donc l'émancipation de chacune et de chacun reste cohérente avec l'existence de droits collectifs.

Dès lors on voit bien que la permanence de nos services publics doit se fonder sur deux dimensions, deux principes qui pourront inspirer nos propositions :

- **les services publics doivent répondre aux besoins collectifs**. C'est la fourniture des biens et des services qui sont plus rentables à offrir collectivement qu'individuellement. C'est typiquement le cas des services de sécurité et de santé et la crise que nous traversons est venue nous le rappeler alors qu'effectivement nous avons eu tendance à l'oublier d'une certaine manière ;

- les services publics et principalement ceux qui relèvent de l'éducation, de la formation et du soutien à l'emploi doivent se donner pour objectif principal l'émancipation des individus et leur apprendre à être autonome économiquement. Cela pose notamment la question de notre école et doit confronter ce qu'elle est à ce qu'elle devrait être : elle doit être une école qui ne fait pas qu'encadrer mais qui donne confiance, notamment en la capacité créative de chacune et de chacun.

C'est pour cela qu'en même temps qu'il faut refuser les faux débats sur l'économie de marché, il faut également les refuser pour l'État et son devenir. Car en réalité il n'est donc pas question de moins d'État car celui-ci est appelé à intervenir beaucoup plus structurellement qu'il ne le fait. Organiser l'émancipation des individus et garantir les droits collectifs ce n'est pas un recul mais c'est au contraire une avancée pour l'État et son organisation. C'est au fond le défi de notre temps et c'est ce que nous devons opposer à celles et ceux qui envisagent une réforme autoritaire et censitaire de l'État et donc un affaiblissement de notre République.

Proposition phare : organiser l'émancipation des individus et garantir les droits collectifs.